



# RÉDIGER UN TESTAMENT OLOGRAPHIQUE



## CONDITIONS DE FOND

### Testateur

Avoir plus de 16 ans

Être sain d'esprit

Être capable

< 16 ans :  
impossibilité  
absolue  
de tester

> 16 ans - 18 ans < :  
ne peut disposer que  
de la moitié de la  
quotité disponible,  
sauf exception

> 18 ans : liberté

mais

Sauvegarde  
de justice  
Curatelle  
Mandat de protection  
future activé  
Habilitation familiale

Tutelle

Autorisation  
préalable du juge  
des tutelles

Liberté

### Bénéficiaire

**Principe :** tout le monde peut recevoir

⚠ Exceptions

#### Pour les majeurs :

- membres des professions médicales et de la pharmacie
- auxiliaires médicaux
- mandataires judiciaires à la protection des majeurs et les structures dans lesquelles ils exercent
- ministres du culte

sauf s'ils sont parents du testateur jusqu'au 4<sup>e</sup> degré

#### En plus pour les mineurs :

le tuteur tant que le compte définitif de tutelle n'a pas été établi sauf s'ils sont parents du testateur jusqu'au 6<sup>e</sup> degré



## CONDITIONS DE FORME

Un écrit de la main du testateur qu'il a daté et signé également de sa main



## CONSERVATION

Dans le lieu de son choix

Chez un notaire

Celui-ci l'inscrit au Fichier  
Central des dispositions  
de dernières volontés